

Assemblée des délégué-e-s – Séance constitutive

Procès-verbal (2-26)

Date : Mardi 2 juin 2026 de 18h30 à 19h30

Lieu : Grande salle de la Grange à Villars-sur-Glâne

Présent(e)s :

M. Claude Monney	Conseiller communal	Villars-sur-Glâne
Mme Valentina Marthaler	Conseillère communale	Villars-sur-Glâne
Mme Reginah Zaugg	Conseillère générale	Villars-sur-Glâne
M. Olivier Huot	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Anatolio Monney	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
Mme Lucie Monney	Conseillère générale	Villars-sur-Glâne
M. David Perron	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Baptiste Rime	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Peter Schnyder	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Jean-Yves de Boccard	Conseiller communal	Avry
Mme Laurence Ecoffey	Conseillère communale	Avry
Mme Géraldine von der Weid	Conseillère communale	Avry
M. Patrick Cudré-Mauroux	Syndic	Hauterive
M. Gérald Ducret	Conseiller communal	Hauterive
M. Jean-François Zanetti	Responsable Service technique	Hauterive
M. François Butty	Syndic	Matran
M. Bernard Chassot	Vice-syndic	Matran
M. Christophe Pierret	Conseiller communal	Matran
M. Fabien Mettraux	Conseiller communal	Neyruz
M. Axel de Montmollin	Conseiller communal	Neyruz

Excusé(e)s :

M. Olivier Carrel	Conseiller communal	Villars-sur-Glâne
M. Quentin Longchamp	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
Mme Claudine Dumont	Secrétaire ASEV	Villars-sur-Glâne
Mme Katiuscia Sansonnens-Cherubini	Conseillère communale	Neyruz

Présents, sans droit de vote

Mme Jasmine Montel-Cambou	Ingénieure communale	Villars-sur-Glâne
M. Christophe Bapst	Chef d'exploitation STEP	Villars-sur-Glâne
Mme Karine Rusterholz	Administratrice des finances ASEV	Villars-sur-Glâne
Mme Debora Duraku	Secrétaire suppléante ASEV	Villars-sur-Glâne

Distribution : par mail aux personnes présentes, excusées et aux administrations communales

Ordre du jour :

1. Accueil et présentations
 2. Information sur l'organisation générale de l'ASEV
 3. Election :
 - du président ou de la présidente et du vice-président ou de la vice-présidente de l'Assemblée des délégué-e-s
 - des membres du Comité de direction
 - des membres de la Commission financière
 4. Information sur le projet d'agrandissement de la STEP
 5. Prochaines séances
 6. Divers
-

La séance débute à 18h30.

Les débats sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Après l'approbation définitive du procès-verbal, l'enregistrement sera effacé.

1. Accueil et présentations

M. Claude Monney ouvre la séance en sa qualité de Conseiller communal de Villars-sur-Glâne en charge des eaux, énergies, cadastre et environnement. Conformément aux statuts de l'ASEV, il préside la séance constitutive jusqu'à la nomination des organes de l'association.

Toutes les personnes se présentent brièvement.

M. Monney rappelle que la convocation a été adressée aux communes membres et publiée dans la Feuille officielle.

2. Information sur l'organisation générale de l'ASEV

M. Monney présente l'organisation institutionnelle de l'ASEV.

L'Assemblée des délégué-e-s constitue l'organe suprême de l'association. Selon les statuts, elle est composée de 22 voix réparties entre les communes membres selon la clé de répartition des investissements :

- Villars-sur-Glâne : 11 voix
- Avry : 3 voix
- Hauterive : 3 voix
- Matran : 3 voix
- Neyruz : 2 voix

Chaque délégué-e peut représenter jusqu'à trois voix.

Le Comité de direction est composé de sept membres. Une Commission financière de trois membres est également prévue par les statuts. Une Commission de bâtisse sera constituée lors du démarrage du projet d'agrandissement de la STEP.

M. Monney rappelle que les délégué-e-s ne doivent pas se trouver en situation de conflit d'intérêts avec l'association.

Concernant l'organisation administrative, il précise que le personnel de l'ASEV demeure actuellement engagé par la Commune de Villars-sur-Glâne et mis à disposition de l'association par refacturation. Cette organisation a été maintenue afin de simplifier la gestion administrative et les questions liées aux assurances sociales et à la caisse de pension.

3. Election

Election du/de la secrétaire et du/de la secrétaire suppléant-e de l'Assemblée des délégué-e-s et du Comité

Sont élues par acclamation, sur proposition de la Commune de Villars-sur-Glâne :

- Secrétaire : Mme Claudine Dumont
- Secrétaire suppléante : Mme Debora Duraku

Aucune autre candidature n'est proposée.

Election du président/de la présidente et du vice-président/de la vice-présidente de l'Assemblée des délégué-e-s

Sont élu-e-s par acclamation :

- Président : M. Claude Monney, Commune de Villars-sur-Glâne
- Vice-président : M. François Butty, Commune de Matran

Election des membres du Comité de direction (7 sièges)

Les communes membres proposent les personnes suivantes :

- Mme Géraldine von der Weid (Avry)
- M. Patrick Cudré-Mauroux (Hauterive)
- M. Bernard Chassot (Matran)
- M. Fabien Mettraux (Neyruz)
- Mme Valentina Marthaler (Villars-sur-Glâne)
- M. Olivier Carrel (Villars-sur-Glâne)
- M. Claude Monney (Villars-sur-Glâne)

Ces propositions sont acceptées par acclamation.

Sont ensuite élus :

- Président du Comité : M. Claude Monney
- Vice-président du Comité : M. Bernard Chassot

Election des membres de la Commission financière (3 sièges)

Conformément aux statuts, la Commission financière doit être composée de trois membres issus de trois communes différentes.

Sont élus par acclamation :

- M. Peter Schnyder (Villars-sur-Glâne)
- M. François Butty (Matran)
- Mme Katuscia Sansonnens-Cherubini (Neyruz)

La partie statutaire est ainsi terminée.

4. Information sur le projet d'agrandissement de la STEP

Mme Jasmine Montel-Cambou présente le projet d'agrandissement de la STEP.

Les principales raisons de l'agrandissement sont :

- le vieillissement des installations, construites dans les années 1980 ;
- l'augmentation de la charge à traiter ;
- la nécessité de passer d'une capacité d'environ 30'000 à 50'000 équivalents-habitants à l'horizon 2045-2050 ;
- l'obligation fédérale de traitement des micropolluants ;
- le renforcement progressif des normes de rejet dans le milieu récepteur.

Le fonctionnement général de la STEP est rappelé :

- Prétraitement mécanique (dégrillage, dessablage, piège à cailloux).
- Traitement biologique.
- Traitement des micropolluants.
- Traitement des boues.
- Production de biogaz issu de la digestion des boues permettant la production de chaleur et d'électricité réutilisées sur le site.

Le renouvellement du prétraitement a déjà été réalisé entre 2019 et 2022.

Le projet d'agrandissement comprend :

- l'agrandissement des bassins biologiques ;
- la création d'une unité de traitement des micropolluants ;

Au-dessus des bassins biologiques, une installation photovoltaïque est prévue.

L'adaptation des filières boues et gaz et les différents projets connexes, notamment la rénovation du bâtiment administratif, sont prévus ultérieurement.

Les travaux seront réalisés en plusieurs étapes afin de maintenir l'exploitation de la STEP pendant le chantier.

Le coût total est estimé à environ 63 millions de francs, comprenant :

- travaux préparatoires : 9 millions ;
- bâtiments : 28 millions ;
- aménagements extérieurs ;
- équipements électromécaniques ;
- équipements secondaires.

Une subvention fédérale d'environ 8 millions de francs est attendue pour le traitement des micropolluants.

Le coût net estimé s'élève ainsi à environ 55 millions de francs. Le crédit a été accepté lors du référendum obligatoire en automne 2025.

Deux procédures influencent actuellement l'avancement du projet :

1. La révision du plan d'aménagement local (PAL) de Villars-sur-Glâne, comprenant le passage d'une zone d'intérêt général en zone spéciale STEP, demandé par le Canton.
2. La procédure de permis de construire ; la mise à l'enquête a eu lieu le 10 janvier 2025 et le dossier transmis au SeCA le 27 juillet 2025.

Le projet d'agrandissement a suscité une douzaine d'oppositions. Selon les informations portées sur FRIAC, le dossier est toujours en cours d'examen auprès des services cantonaux. Le préavis de synthèse est attendu prochainement.

Les membres de l'Assemblée échangent sur les délais administratifs, les oppositions et les conséquences éventuelles pour la planification du projet.

M. Christophe Bapst apporte plusieurs précisions techniques relatives au fonctionnement de la station, aux nuisances olfactives et à l'exploitation future des installations.

Une visite de la STEP sera organisée avant la prochaine assemblée des délégué·e·s.

5. Prochaines séances

Les dates suivantes sont arrêtées :

- **Comité de direction** : mardi 25 août 2026 à 16h30
- **Commission financière** : mardi 1er septembre 2026 à 18h00
- **Assemblée des délégué·e·s** : jeudi 24 septembre 2026 à 18h30

La visite de la STEP aura lieu avant la prochaine Assemblée des délégué·e·s, soit le 24 septembre 2026 à 17h00 sur place à la STEP.

6. Divers

M. Christophe Bapst présente le fonctionnement du réseau intercommunal d'acheminement des eaux usées vers la STEP de Villars-sur-Glâne.

Il explique notamment :

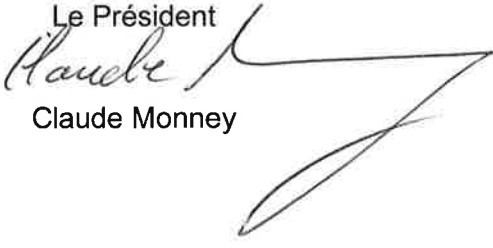
- les secteurs raccordés à la STEP de Villars-sur-Glâne ;
- les parties du territoire d'Avry raccordées à la STEP de Pensier ;
- les conduites intercommunales reliant Avry, Hauterive, Matran et Neyruz à la STEP ;
- le rôle des bassins d'eaux pluviales exploités par le personnel de la STEP.

Le plan du réseau avec les conduites intercommunales sera transmis aux délégué·e·s.

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président clôt la séance à 19h30 et invite les participant·e·s à partager un verre de l'amitié.

La Secrétaire

Claudine Dumont

Le Président

Claude Monney

Villars-sur-Glâne, le 11 juin 2026